

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1770**12 décembre 2002****SOMMAIRE**

2 AD Lux S.A., Luxembourg	84957	Financière de l'Alzette S.A., Luxembourg	84935
Abo International Trading, S.à r.l., Luxembourg . .	84930	Financière de l'Alzette S.A., Luxembourg	84936
Activ by Bamberg, S.à r.l., Pétange	84934	First Line Consulting Luxembourg S.A., Capellen	84919
Aegis Investors S.A., Luxembourg	84945	FTS S.A., Luxembourg	84942
Aegis Investors S.A., Luxembourg	84945	G.S.N. International S.A., Luxembourg	84949
Akryl-Lux S.A., Bettembourg	84934	Gamma Holdings S.A., Luxembourg	84927
Alda S.A.H., Luxembourg	84944	Garage Puraye & Pommerell, S.à r.l., Howald . . .	84937
Alda S.A.H., Luxembourg	84944	Genac S.A., Luxembourg	84915
Alison Investments S.A., Luxembourg	84915	Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises, S.à r.l., Luxembourg-Gasperich	84922
All.Ex S.A., Luxembourg	84950	Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises, S.à r.l., Luxembourg-Gasperich	84925
Andel Service S.A., Luxembourg	84943	Holding d'Investissement Internationaux S.A., Luxembourg	84949
Andel Service S.A., Luxembourg	84943	Hottinger International Asset Management S.A.H., Luxembourg	84957
Annber SCI, Luxembourg	84914	Hottinger International Asset Management S.A.H., Luxembourg	84958
Arcelor Insurance Consultants S.A., Luxembourg.	84951	Intercommunica S.A., Luxembourg	84927
Arroba S.A., Luxembourg	84918	International Gestion, S.à r.l., Luxembourg	84939
Arroba S.A., Luxembourg	84918	International Radio Networks Holding S.A., Luxem- bourg	84939
Avaco Holding S.A., Luxembourg	84933	International Radio Networks Holding S.A., Luxem- bourg	84941
Baldwin Investments Holding S.A., Luxembourg . .	84920	Ivoire Finance S.A., Luxembourg	84927
Baya Blue S.A., Luxembourg	84930	Kitty Bell's, S.à r.l., Differdange	84935
Belluna S.A., Luxembourg	84921	L.I.P., S.à r.l., Luxembourg	84933
Bi.Ci.Di. International S.A., Luxembourg	84942	Lagar S.A., Luxembourg	84933
Bi.Ci.Di. International S.A., Luxembourg	84942	Latinamerica Sports S.A.H., Luxembourg-Kirch- berg	84951
Bridgepoint Corporation S.A.H., Luxembourg . . .	84938	Latinamerica Sports S.A.H., Luxembourg-Kirch- berg	84951
Bridgepoint Corporation S.A.H., Luxembourg . . .	84938	Luxconcert, S.à r.l., Luxembourg	84935
Bridgepoint Corporation S.A.H., Luxembourg . . .	84938	M.I.I. Holding S.A., Luxembourg	84927
Cavo Holding S.A., Luxembourg	84929	Maccount Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	84950
Cede S.A., Luxembourg	84931	Maestro Lux, Sicav, Luxembourg	84959
Damaja Investissements S.A., Luxembourg-Kirch- chberg	84952	Maincap Real Estate S.A., Luxembourg-Kirchberg	84951
Damaja Investissements S.A., Luxembourg-Kirch- chberg	84952	Marcande Holding S.A., Luxembourg	84928
Dealinvest Holding S.A., Luxembourg	84929	Milla Holding S.A., Luxembourg	84933
Deepinvest S.A., Luxembourg	84919	Naeva S.A.H., Luxembourg	84918
Dinofin S.A., Luxembourg	84928		
E.D. Distribution S.A., Luxembourg	84955		
E.M.P. S.A., Windhof	84920		
Ephrem S.A., Luxembourg-Kirchberg	84932		
Ephrem S.A., Luxembourg-Kirchberg	84932		
e-Infocom Holding S.A., Luxembourg	84926		
euscope S.A., Junglinster	84944		

Ophelius S.A., Luxembourg	84947	Sibelpar S.A., Luxembourg	84953
Ophelius S.A., Luxembourg	84947	Sibelpar S.A., Luxembourg	84954
Orbilux, S.à r.l., Bad-Mondorf	84945	Société de Commerce d'Emballage S.A., Luxembourg	84945
Orbilux, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	84946	Sofimo S.A., Luxembourg	84928
Orea Beauté, S.à r.l., Luxembourg	84943	Sulinvest S.A., Luxembourg	84921
Palamon Hotels Holdco, S.à r.l., Luxembourg	84931	Sylinvest S.A.H., Luxembourg	84939
Panelfund, Sicav, Luxembourg	84915	Sylinvest S.A.H., Luxembourg	84939
Pastel S.A., Luxembourg-Kirchberg	84950	Tencircles Holding S.A., Luxembourg	84944
Pastel S.A., Luxembourg-Kirchberg	84950	Tricolux Holding S.A.	84932
Pharmatec S.A., Strassen	84928	Tricolux Holding S.A., Luxembourg	84932
Pralan Holding S.A., Luxembourg	84956	Unicolan, S.à r.l., Bereldange	84920
Promoin S.A., Luxembourg	84922	UTI group. Luxembourg, S.à r.l., Union Technologies Informatique Group. Luxembourg, S.à r.l., Strassen	84948
Rafico Holding S.A., Luxembourg	84938	UTI group. Luxembourg, S.à r.l., Union Technologies Informatique Group. Luxembourg, S.à r.l., Strassen	84948
RD Bio Tech S.A., Luxembourg	84915	Van Dijck S.A., Luxembourg	84918
Retaxa S.A., Luxembourg	84952	VKV Holding S.A., Luxembourg	84947
Riva Energie II, S.à r.l., Luxembourg	84919	Wendell Finance Holding S.A., Luxembourg	84921
Riva Energie III, S.à r.l., Luxembourg	84919	Winston Real Estate Holding S.A., Luxembourg	84926
Riva Energie IV, S.à r.l., Luxembourg	84920	Winston Real Estate Holding S.A., Luxembourg	84926
RTV Dacia Luxembourg S.A., Luxembourg	84937	Xerium 2 S.A., Luxembourg	84930
RTV Dacia Luxembourg S.A., Luxembourg	84937	Xerium 3 S.A., Luxembourg	84929
RTV Dacia Luxembourg S.A., Luxembourg	84937	Xerium S.A., Luxembourg	84931
Ruco S.A.H., Luxembourg	84934		
Ruco S.A.H., Luxembourg	84934		
Ruco S.A.H., Luxembourg	84934		
Sélection Technique S.A., Luxembourg	84922		

ANNBER SCI, Société Civile Immobilière Familiale.

Siège social: L-2273 Luxembourg, 20, rue de l'Ouest.

STATUTS

Il résulte d'un acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2002, vol. 14CS, fol. 90, case 5, qu'il a été constitué une société civile immobilière familiale entre:

Associés:

- 1) Monsieur Bert Bouton, directeur, demeurant rue de l'Ouest, 20, à L-2273 Luxembourg.
- 2) Madame Ann Thesin, indépendante, demeurant chaussée de Grammont, 16, B-1540 Herne (Belgique).

Dénomination:

La société a pris la dénomination de ANNBER SCI.

Objet:

La société a pour objet l'acquisition, la mise en valeur et la gestion de tous immeubles pour compte propre ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter la réalisation.

Siège:

Le siège de la société est établi à L-2273 Luxembourg, rue de l'Ouest, 20.

Gérance:

Monsieur Bert Bouton, directeur, demeurant rue de l'Ouest, 20 à L-2273 Luxembourg.

Capital:

Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) représenté par cinquante (50) parts d'intérêts de cinq cents euros (500,- EUR) chacune, attribuées comme suit:

1) Monsieur Bert Bouton: vingt-cinq parts	25
2) Madame Ann Thesin: vingt-cinq parts	25
Total: cinquante parts d'intérêts	50

Durée:

La société a été constituée en date du 31 octobre 2002 pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 20 novembre 2002

F. Baden.

(85027/200/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

ALISON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.756.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 26 septembre 2002

- La société LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de FINIM LIMITED, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005. La cooptation de la société LOUV, S.à r.l. sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme
ALISON INVESTMENTS S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 74, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84884/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

RD BIO TECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.164.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 76, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Signature.

(84912/047/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

GENAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 29.909.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2002, vol. 576, fol. 87, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Signature.

(84913/047/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

PANELFUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 33.232.

L'an deux mille deux, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable PANELFUND, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 33.232, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 mars 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 167 du 21 mai 1990 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 8 mars 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 278 du 18 avril 2001.

L'Assemblée est ouverte à seize heures quinze sous la présidence de Monsieur Didier Lambert, employé, demeurant à B-Vance,

qui désigne comme secrétaire Madame Bianca Van Starckenburg, employée, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Hélène Corbet, employée, demeurant à F-Thionville.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Approbation du projet de fusion/absorption, tel que publié au Mémorial le 26 août 2002 et prenant effet le 4 novembre 2002, de la Société par la sicav FORTIS L FUND.

2) Dissolution de la Société sans liquidation par apport de ses avoirs à FORTIS L FUND prenant effet le 4 novembre 2002.

3) Décharge aux administrateurs jusqu'à la date de la présente Assemblée.

4) Divers.

II.- Le projet de fusion a été établi en vertu d'un acte du notaire soussigné le 16 août 2002, conformément à l'Article 271 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

III.- Le projet de fusion a été publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1246 du 26 août 2002, conformément à l'Article 262 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

IV.- Conformément à l'Article 67-1 (2) de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, les convocations établissant l'ordre du jour de l'Assemblée ont été publiées dans:

- 1) le Mémorial numéro 1406 du 27 septembre 2002 et numéro 1489 du 15 octobre 2002;
- 2) le Luxemburger Wort du 27 septembre 2002 et du 15 octobre 2002;
- 3) le Letzeburger Journal du 27 septembre 2002 et du 15 octobre 2002;

Les éditions justifiant ces publications ont été déposées auprès du bureau de l'Assemblée.

Des lettres ont été adressées à tous les actionnaires nominatifs en date du 15 octobre 2002.

V. Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par chaque actionnaire sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations précitées, signées ne varietur par tous les membres du bureau et par le notaire, resteront annexées de la même façon au présent acte.

VI. Il appert de ladite liste de présence que 1.270 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée.

VII. Le Président informe l'Assemblée qu'une première Assemblée Générale Extraordinaire ayant eu le même ordre du jour a été convoquée pour le 26 septembre 2002 et que les conditions de quorum pour voter les points de l'ordre du jour n'étaient pas remplies.

VIII. La présente Assemblée est, par conséquent, régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

IX. L'Assemblée prend acte du dépôt au siège social de PANELFUND des documents prévus à l'Article 267 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, un mois avant la présente Assemblée.

Une attestation émise par les administrateurs certifiant que les documents prévus par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales ont été déposés au siège social de la Société, restera annexée aux présentes.

L'Assemblée Générale, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée examine le projet de fusion publié dans le Mémorial du 26 août 2002, ainsi que le rapport du Conseil d'Administration y relatif, établi conformément à l'Article 265 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et les rapports du réviseur d'entreprises agréé effectués par FIDUCIAIRE BILLON, Luxembourg, conformément à l'Article 266 de la même loi, un rapport portant sur le contenu du projet de fusion et un rapport portant sur les rapports d'échange. L'Assemblée approuve ensuite la fusion. Le ratio d'échange qui a été déterminé en divisant la valeur nette d'inventaire par action telle que calculée le 30 octobre 2002 dans chaque compartiment PANELFUND-BONDS EURO, PANELFUND-SHORT USD/CAD, PANELFUND-SHORT EURO, PANELFUND-SHORT BONDS EURO, PANELFUND-INTERNATIONAL BONDS, PANELFUND-BONDS EUROPE OPPORTUNITIES, PANELFUND-BONDS EASTERN EUROPE, PANELFUND-HIGH YIELD BOND, PANELFUND-EMERGING MARKETS, PANELFUND-WORLD, par la valeur nette d'inventaire dans les compartiments respectifs FORTIS L FUND-BOND EURO, FORTIS L FUND-MONEY MARKET USD, FORTIS L FUND-MONEY MARKET EURO, FORTIS L FUND-BOND MEDIUM TERM EURO, FORTIS L FUND-BOND WORLD, FORTIS L FUND-BOND EUROPE OPPORTUNITIES, FORTIS L FUND-BOND EUROPE EMERGING, FORTIS L FUND-BOND HIGH YIELD, FORTIS L FUND-EQUITY WORLD EMERGING, FORTIS L FUND-EQUITY WORLD est le suivant:

Absorbé	Catégorie d'actions	N° coupon attaché	Rapport d'échange Absorbé/absorbant	Absorbant	Catégorie d'actions
PANELFUND Short USD/CAD	CAP		1 / 0,7241916	FORTIS L FUND Money Market USD	CAP
PANELFUND Short USD/CAD	DIS	9	1 / 0,7023327	FORTIS L FUND Money Market USD	DIS
PANELFUND Short Euro	CAP		1 / 0,1042690	FORTIS L FUND Money Market Euro	CAP
PANELFUND Short Euro	DIS	9	1 / 0,0869733	FORTIS L FUND Money Market Euro	DIS
PANELFUND Short Bonds Euro	CAP		1 / 23,9539551	FORTIS L FUND Bond Medium Term Euro	CAP
PANELFUND Short Bonds Euro	DIS	11	1 / 12,5602099	FORTIS L FUND Bond Medium Term Euro	DIS
PANELFUND Bonds Euro	CAP		1 / 0,7353572	FORTIS L FUND Bond Euro	CAP
PANELFUND Bonds Euro	DIS	9	1 / 0,5647532	FORTIS L FUND Bond Euro	DIS
PANELFUND International Bonds	CAP		1 / 1,7162682	FORTIS L FUND Bond World	PM/RV<1/1/94

PANELFUND International Bonds	DIS	16	1 / 0,7872284	FORTIS L FUND Bond World	DIS	PM/RV<1/1/94
PANELFUND Bonds Europe Opportunities	CAP		1 / 1	FORTIS L FUND Bond Europe Opportunities	CAP	
PANELFUND Bonds Europe Opportunities	DIS	6	1 / 1	FORTIS L FUND Bond Europe Opportunities	DIS	
PANELFUND Bonds Eastern Europe	CAP		1 / 0,5761870	FORTIS L FUND Bond Europe Emerging	CAP	
PANELFUND Bonds Eastern Europe	DIS	5	1 / 0,6091968	FORTIS L FUND Bond Europe Emerging	DIS	
PANELFUND High Yield Bond	CAP		1 / 0,4050097	FORTIS L FUND Bond High Yield	CAP	
PANELFUND High Yield Bond	DIS	13	1 / 0,4143176	FORTIS L FUND Bond High Yield	DIS	
PANELFUND Emerging Markets	CAP		1 / 0,4440950	FORTIS L FUND Equity World Emerging	CAP	
PANELFUNDEmerging Markets	DIS	8	1 / 0,4392582	FORTIS L FUND Equity World Emerging	DIS	
PANELFUND World	CAP		1 / 1,2616797	FORTIS L FUND Equity World	CAP	
PANELFUND World	DIS	9	1 / 1,2729090	FORTIS L FUND Equity World	DIS	

Les rapports du réviseur d'entreprises agréé et une copie du rapport du Conseil d'Administration resteront annexés au présent acte.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide que, par l'apport de tous les actifs et passifs des compartiments PANELFUND-BONDS EURO, PANELFUND-SHORT USD/CAD, PANELFUND-SHORT EURO, PANELFUND-SHORT BONDS EURO, PANELFUND-INTERNATIONAL BONDS, PANELFUND-BONDS EUROPE OPPORTUNITIES, PANELFUND-BONDS EASTERN EUROPE, PANELFUND-HIGH YIELD BOND, PANELFUND-EMERGING MARKETS, PANELFUND-WORLD aux compartiments FORTIS L FUND-BOND EURO, FORTIS L FUND-MONEY MARKET USD, FORTIS L FUND-MONEY MARKET EURO, FORTIS L FUND-BOND MEDIUM TERM EURO, FORTIS L FUND-BOND WORLD, FORTIS L FUND-BOND EUROPE OPPORTUNITIES, FORTIS L FUND-BOND EUROPE EMERGING, FORTIS L FUND-BOND HIGH YIELD, FORTIS L FUND-EQUITY WORLD EMERGING, FORTIS L FUND-EQUITY WORLD, avec effet au 4 novembre 2002, PANELFUND cessera d'exister à cette date, étant la date effective de la fusion, conformément à l'Article 274 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

L'approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante, FORTIS L FUND, n'est pas nécessaire dans la mesure où les conditions prévues par l'Article 264 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été remplies; néanmoins, les actionnaires de FORTIS L FUND, représentant au moins cinq pour cent du capital social, peuvent, conformément à l'Article 264 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires afin d'approuver la fusion jusqu'au lendemain de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbée ayant approuvé la fusion.

A la date de la présente Assemblée, il est constaté que les actionnaires n'ont pas fait usage de ce droit.

Troisième résolution

Décharge est donnée par l'Assemblée aux Membres du Conseil d'Administration pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de la présente Assemblée.

Déclaration

Le notaire soussigné, conformément à l'article 271, alinéa 2 de la loi sur les sociétés commerciales, a vérifié et atteste par les présentes l'existence du projet de fusion et tous les autres actes et exigences formelles imposés à la Société en relation avec la fusion projetée.

Toutes les résolutions ont été prises séparément et par vote unanime.

Aucun point n'étant plus à l'ordre du jour, l'Assemblée est aussitôt close.

Fait et passé à Luxembourg, 16, rue Edward Steichen, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Lambert, B. Van Starckenburg, H. Corbet, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2002, vol. 15cs, fol. 9, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

F. Baden.

(85038/200/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

NAEVA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.795.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2002, vol. 576, fol. 87, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Signature.

(84914/047/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

VAN DIJCK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 2, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 38.191.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 64, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

(84917/686/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

ARROBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 63.384.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2002, vol. 576, fol. 34, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2002.

EURCO S.A.

Administrateur

R. Paridaens

Financial Controller

(84920/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

ARROBA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 63.384.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 3 avril 2002 au siège de la société

Présents:

Monsieur Claude Thiry, Administrateur délégué

Monsieur Vincent Demeuse, Administrateur

Absent excusé:

Monsieur Mohamed Jendoubi, Administrateur

Le Conseil se réunit à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Claude Thiry.

Le Président constate que la majorité des Administrateurs sont présents ou représentés.

Dès lors, le Conseil est régulièrement apte à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décès d'un administrateur et nomination en remplacement.

Résolutions

A l'unanimité, le conseil prend les résolutions suivantes:

1. Suite au décès de Monsieur Georges Thiry, le Conseil nomme en remplacement Madame Reine Crommelynck. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.15 heures.

V. Demeuse / C. Thiry

Administrateur / Administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2002, vol. 576, fol. 34, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84921/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

FIRST LINE CONSULTING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8310 Capellen.

R. C. Luxembourg B 53.909.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2002, vol. 139, fol. 50, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2002.

FIRST LINE CONSULTING LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(84918/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

RIVA ENERGIE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 74.441.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg le 15 novembre 2002 à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Mr Seamus Fitzpatrick, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Mr Martin Schwab, administrateur, demeurant à Flat 3, 59 Sloane Gardens, London, SW1W 8ED, United Kingdom, a été nommé comme nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2003.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour RIVA ENERGIE II, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84923/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

RIVA ENERGIE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 74.442.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg le 15 novembre 2002 à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Mr Seamus Fitzpatrick, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Mr Martin Schwab, administrateur, demeurant à Flat 3, 59 Sloane Gardens, London, SW1W 8ED, United Kingdom, a été nommé comme nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2003.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour RIVA ENERGIE III, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84924/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

DEEPINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 80.505.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 25 octobre 2002, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, 14, rue Aldringen, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Elisa Amedeo, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 25 octobre 2002.

Pour DEEPINVEST S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84956/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

RIVA ENERGIE IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 74.443.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
tenue à Luxembourg le 15 novembre 2002 à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Mr Seamus Fitzpatrick, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

Mr Martin Schwab, administrateur, demeurant à Flat 3, 59 Sloane Gardens, London, SW1W 8ED, United Kingdom, a été nommé comme nouvel administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2003.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour RIVA ENERGIE IV, S.à r.l.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84925/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

E.M.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 48.969.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 15 novembre 2002 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Mr Frank McCarroll. La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour E.M.P. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84927/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

BALDWIN INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 71.730.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 14 novembre 2002 à 14.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Mr Frank McCarroll. La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 14 novembre 2002.

Pour BALDWIN INVESTMENTS HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84928/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

UNICOLAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22-24, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 89.833.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 octobre 2002.

(84952/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

SULINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 75.058.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 12 novembre 2002 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Mr Frank McCarroll.
La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 12 novembre 2002.

Pour SULINVEST S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84929/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

WENDELL FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 71.742.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 12 novembre 2002 à 17.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Mr Frank McCarroll.
La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 12 novembre 2002.

Pour WENDELL FINANCE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84931/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

BELLUNA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 75.165.

—
Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2001, les mandats des administrateurs Madame Cynthia Wald, employée privée, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, ont été renouvelés pour une période d'un an.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé pour une période d'un an.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2002 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Elisa Amedeo en remplacement de Madame Cynthia Wald.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs

Madame Elisa Amedeo, licenciée en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

Monsieur Gérard Birchen, employé privé, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2003.

Luxembourg, le 13 novembre 2002.

Pour BELLUNA S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84969/029/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

SELECTION TECHNIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 86.274.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 12 novembre 2002 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 12 novembre 2002.

Pour SELECTION TECHNIQUE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84932/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

PROMOIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 64.698.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 12 novembre 2002 à 12.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 12 novembre 2002.

Pour PROMOIN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84935/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

**HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG ENTERPRISES, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2557 Luxembourg-Gasperich, 7A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 88.847.

—
In the year two thousand and two, on the fourth of November.
Before Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), incorporated under the laws of The Netherlands, having its official seat in Amstelveen, The Netherlands and its office address in 1187 XR Amstelveen, Startbaan 16, The Netherlands,

here represented by Mr Paul Mousel, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Amsterdam, on November 4th, 2002.

Said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party acting as the sole partner of HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG ENTERPRISES, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg-Gasperich, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B number 88.847, incorporated pursuant to a notarial deed of 14 August 2002 of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereinafter the «Company»). The Articles of Incorporation have been amended by a deed of the undersigned notary on October 18th, 2002, not yet published.

The appearing party, acting in its said capacity and representing the entire share capital of the Company, took the following resolutions:

First resolution

It resolved to increase the share capital from its current amount of one hundred thousand euros (EUR 100,000.-) up to two hundred thousand euros (EUR 200,000.-) through the issue of one thousand (1,000) new shares of the Company having a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each.

All of the one thousand (1,000) new shares have been subscribed by HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V., above-mentioned, represented by Mr. Paul Mousel, at a total price of twenty-three billion one hundred one million fifty-four thousand seven hundred forty-two euros (EUR 23,101,054,742.-), out of which:

* one hundred thousand euros (EUR 100,000.-) have been allocated to the share capital;

* twenty-three billion one hundred million nine hundred fifty-four thousand seven hundred forty-two euros (EUR 23,100,954,742.-) have been allocated to the share premium.

Payment

Following the issue of these new one thousand (1,000) shares, said shares have been fully paid up through a contribution in kind consisting of the entire estate, nothing excluded, of HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V., above mentioned, in accordance with Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, which provides for capital duty exemption.

HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V. expressly declared through its proxy to contribute to the Company the entirety of its estate, which consists in:

* six thousand and one hundred (6,100) shares with a par value of one American Dollar (USD 1.-) per share, of EURYTE WIRELESS HOLDINGS N.V., a limited liability company, incorporated under the laws of the Netherlands Antilles, having its registered office at World Trade Center, Unit BC.II. 01-04 Piscadera Bay, Curaçao (Netherlands Antilles) (CARIBE HOLDINGS);

* one hundred (100) ordinary shares of one euro and twenty-seven cents (EUR 1.27) and one thousand (1,000) ordinary shares of one American dollar (USD 1.-) each, of HEWLETT-PACKARD IRELAND (HOLDINGS) LIMITED, a limited liability company, incorporated under the laws of Ireland with registered number 238598, having its registered office at 30 Herbert Street, Dublin 2 (HP IRELAND HOLDING);

* one thousand (1,000) shares with a par value of one hundred euros (EUR 100) per share of the Company itself.

For local law purposes, the transfer of the above-mentioned shares of EURYTE WIRELESS HOLDINGS N.V. and HEWLETT-PACKARD IRELAND (HOLDINGS) LIMITED is effected through the execution of a Sale and Purchase Agreement dated 4th November 2002 and through the execution of two Stock Transfer Forms in relation to the shares of HEWLETT-PACKARD IRELAND (HOLDINGS) LIMITED, whereof a certified photocopy will remain attached hereto.

The entire estate of HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V. is documented in a statement of assets and liabilities dated as of today, which shall remain attached hereto.

The value at which the contribution was made, was approved by a report established by ERNST & YOUNG, independent auditor («réviseur d'entreprises») with registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach in accordance with articles 32-1 and 26-1 of the Luxembourg law governing commercial companies dated 10 August 1915, as amended.

The conclusion of the report is the following:

«Based on the work performed and described above, we have no observation to mention on the value of the contribution in kind which corresponds at least in number and nominal value to the one thousand (1,000) shares of EUR 100.- each to be issued with a total issue share premium of EUR 23,100,954,742.-. The total value of the contribution is EUR 23,101,054,742.-.»

The said report shall remain attached hereto.

The contributor, acting through its proxy, declared that it is the sole owner of the contributed assets, that there are no pre-emption rights nor any other rights attached thereto by virtue of which any person might be entitled to demand that one or more of the assets be transferred to him and that the assets are unencumbered and are freely transferable to the Company.

If supplementary formalities are required in order to implement the transfer of the entire estate, HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V., as the contributor, will undertake the necessary steps as soon as possible and provide the undersigned notary with the relevant proof that such formalities have been accomplished as soon as possible.

Second resolution

As a consequence of the contribution above mentioned the Company has become owner of one thousand (1,000) of its own shares.

The sole partner resolved to cancel the one thousand (1,000) shares currently held by the Company and having a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each and to reduce consequently the share capital of the Company from its current value of two hundred thousand euros (EUR 200,000.-) down to one hundred thousand euros (EUR 100,000.-) and the above premium account by three billion one hundred forty-eight million seven hundred nineteen thousand nine hundred thirty-three euros (EUR 3,148,719,933.-).

Third resolution

As a consequence of the above resolutions, Article 6 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at one hundred thousand euros (EUR 100,00.-) represented by one thousand (1,000) shares, having a par value of one hundred euros (EUR 100.-) each.»

Capital duty exemption request

Considering that the present deed documents an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of the entire estate of a company having its registered office in an European Union Member State, the Company requests in accordance with Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as modified by the law of 3 December 1986, exemption from the capital duty.

Estimate of costs

The appearing party estimates the expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present stated increase of capital at twenty-five thousand euros (EUR 25,000).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille deux, le quatre novembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V., une société privée à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), constituée et régie selon les lois néerlandaises, ayant son siège social à 1187 XR Amstelveen, Startbaan 16, Pays-Bas,

ici représentée par Monsieur Paul Mousel, avocat, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Amsterdam, le 4 novembre 2002.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agit en tant que seule associée de la société à responsabilité limitée HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG ENTERPRISES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg-Gasperich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 88.847, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 14 août 2002, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»). Les statuts de la société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 octobre 2002, non encore publié.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Elle a décidé d'augmenter le capital social de son montant actuel de cent mille euros (EUR 100.000,-) jusqu'à deux cent mille euros (EUR 200.000,-) par l'émission de mille (1.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

L'intégralité des mille (1.000) parts sociales nouvelles a été souscrite par HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V., prémentionnée, représentée par Monsieur Paul Mousel, à un prix total de vingt-trois milliards cent un millions cinquante-quatre mille sept cent quarante-deux euros (EUR 23.101.054.742,-), dont:

* cent mille euros (100.000,-) ont été affectés au capital social;

* vingt-trois milliards cent millions neuf cent cinquante-quatre mille sept cent quarante-deux euros (EUR 23.100.954.742,-) ont été affectés à la prime d'émission.

Paiement

Suite à l'émission des mille (1.000) nouvelles parts sociales, lesdites parts sociales souscrites ont été entièrement libérées par un apport en nature composé de la totalité du patrimoine, sans exclusion, de HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V., prémentionné, conformément à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V., agissant par son représentant susdit, a déclaré expressément apporter à la Société l'entière part de son patrimoine, qui est constitué de:

* six mille cent (6.100) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) par part, de EURYTE WIRELESS HOLDINGS N.V., une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois des Antilles Néerlandaises, ayant son siège social à World Trade Center, Unit BC.II. 01-04, Piscadera Bay, Curaçao (Antilles Néerlandaises (CARIBE HOLDINGS));

* cent (100) actions ordinaires de un euro et vingt-sept cents (EUR 1,27) chacune et mille (1.000) actions ordinaires de un dollar américain (USD 1,-) chacune, de HEWLETT-PACKARD IRELAND (HOLDINGS) LIMITED, une société à responsabilité limitée, constituée et régie selon les lois de l'Irlande, inscrite sous le numéro 238598, ayant son siège social au 30 Herbert Street, Dublin 2 (HP IRELAND HOLDING);

* mille (1.000) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) par part de la Société elle-même.

A des fins de droit local, le transfert des actions mentionnées ci-avant de EURYTE WIRELESS HOLDINGS N.V. et HEWLETT-PACKARD IRELAND (HOLDINGS) LIMITED est effectuée moyennant une convention de vente et d'achat datée du 4 novembre 2002 et deux documents de transfert d'actions concernant les actions de HEWLETT-PACKARD

IRELAND (HOLDINGS) LIMITED. Une photocopie certifiée conforme de ces documents restera annexée aux présentes.

Le patrimoine de HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V. est repris dans un relevé des actifs et passifs daté d'aujourd'hui, qui sera annexé au présent acte.

L'évaluation de cet apport a fait l'objet d'un rapport de ERNST & YOUNG, réviseur d'entreprises, ayant son siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach conformément aux articles 32-1 et 26-1 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

La conclusion du rapport est la suivante: (traduit de l'anglais)

«Sur base des vérifications effectuées, telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur totale de l'apport qui est au moins égale à la valeur des mille (1.000) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 100 émises avec une prime d'émission totale de EUR 23.100.954.742,-. Ainsi la valeur totale de l'apport est EUR 23.101.054.742,-.»

Ledit rapport restera annexé aux présentes.

L'apporteur, agissant par son représentant, a déclaré qu'il est le seul propriétaire des actifs apportés et qu'il n'existe pas de droit de préemption ou autres droits attachés à ceux-ci par lesquels une quelconque personne serait en droit de demander qu'un ou plusieurs des actifs lui soient transférés et que les actifs sont libres de toutes charges et librement cessibles à la Société.

Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter le transfert du patrimoine, HEWLETT-PACKARD ROTTERDAM B.V., en tant qu'apporteur, prendra toutes les mesures nécessaires dès que possible et fournira au notaire soussigné la preuve que ces formalités ont été accomplies.

Deuxième résolution

Suite à l'apport ci-dessus décrit, la Société est devenue propriétaire de mille (1.000) parts sociales propres.

L'associé unique a décidé d'annuler les mille (1.000) parts sociales propres ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune et de réduire en conséquence le capital social de la Société de sa valeur actuelle de deux cent mille euros (EUR 200.000,-) jusqu'à cent mille euros (EUR 100.000,-) et la prime d'émission à concurrence de trois milliards cent quarante-huit millions sept cent dix-neuf mille neuf cent trente-trois euros (EUR 3.148.719.933,-).

Troisième résolution

A la suite des résolutions précédentes, l'article 6 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de cent mille euros (EUR 100.000,-) représenté par mille (1.000) parts sociales, d'une valeur de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Demande en exonération du droit d'apport

Compte tenu du fait que le présent acte documente une augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de la totalité du patrimoine d'une société ayant son siège dans un pays membre de l'Union Européenne, la Société requiert conformément à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit d'apport.

Estimation des frais

La partie comparante évalue le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Mousel, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2002, vol. 136S, fol. 94, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

F. Baden.

(85047/200/202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

HEWLETT-PACKARD LUXEMBOURG ENTERPRISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 88.847.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2002.

F. Baden.

(85048/200/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

E-INFOCOM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 75.604.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 15 novembre 2002 à 10.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Mr Frank McCarroll. La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour e-INFOCOM HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84936/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

**WINSTON REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. WINSTON REAL ESTATE S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 31.853.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
tenue à Luxembourg le 27 septembre 2001 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg et des sociétés BRYCE INVEST S.A. et KEVIN MANAGEMENT S.A. établies au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Frank McCarroll, demeurant à Dublin (Irlande), a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gabriel Jean, juriste, demeurant à Luxembourg.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du Conseil d'Administration
tenu à Luxembourg en date du 27 septembre 2001 à 12.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que Monsieur Gabriel Jean a été élu aux fonctions d'Administrateur délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Luxembourg, le 27 septembre 2001.

Pour WINSTON REAL ESTATE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84937/768/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

**WINSTON REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. WINSTON REAL ESTATE S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 31.853.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire
tenue à Luxembourg en date du 27 septembre 2002 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Mr Frank McCarroll. La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 27 septembre 2002.

Pour WINSTON REAL ESTATE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84938/768/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

GAMMA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 30.904.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 15 novembre 2002 à 14.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Mr Frank McCarroll.
La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour GAMMA HOLDINGS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84939/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

INTERCOMMUNICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 62.621.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 5 novembre 2002 à 12.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Mr Frank McCarroll.
La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 5 novembre 2002.

Pour INTERCOMMUNICA S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2002, vol. 576, fol. 55, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84940/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

IVOIRE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 74.069.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 5 novembre 2002 à 14.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Mr Frank McCarroll.
La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 5 novembre 2002.

Pour IVOIRE FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2002, vol. 576, fol. 55, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84941/768/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

M.I.I. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 septembre 2002.

Pour la société

J. Seckler

(84953/231/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

PHARMATEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 27, rue du Bois.

R. C. Luxembourg B 65.365.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 11 novembre 2002 à 15.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal qu'il a été mis un terme au mandat de commissaire aux comptes de Mr Frank McCarroll. La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 11 novembre 2002.

Pour PHARMATEC S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2002, vol. 576, fol. 55, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84942/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

MARCANDE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 85.364.

—
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg en date du 11 novembre 2002 à 12.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée au commissaire aux comptes démissionnaire la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de ses fonctions pendant la durée de son mandat.

La société MARBLEDEAL LTD, ayant son siège social au 120 East Road, GB-London N1 6AA, a été nommée comme nouveau commissaire aux comptes et terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 11 novembre 2002.

Pour MARCANDE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2002, vol. 576, fol. 55, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84943/768/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

DINOFIN, Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 57.156.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 25 octobre 2002, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, 14, rue Aldringen, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Elisa Amedeo, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 25 octobre 2002.

Pour DINOFIN

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84958/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

SOFIMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 31.023.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(84968/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

XERIUM 3 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.086.

Delegation of powers - Délégation de pouvoirs

It results from resolutions of the board of directors of the Company taken on November 11, 2002, that:

- the board has resolved to delegate to Mr. John Cormier and Mr. Manuel Tarano, with their joint signature, the authority to open and operate bank accounts with all banks and in particular with MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) and the BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG (Luxembourg) in the name and on behalf of the board of directors of the Company.

- the board has further resolved to revoke the authority of Mr. Michael Collins to open and operate bank accounts with all banks and in particular with MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) in the name and on behalf of the board of directors of the Company.

- the board has further resolved that Mr. John Cormier and Mr. Manuel Tarano are authorised to sub-delegate the above powers to any person they deem appropriate and without limitation.

Il résulte des résolutions du conseil d'administration de la Société prises le 11 novembre 2002 que:

- le conseil a décidé de déléguer à M. John Cormier et M. Manuel Tarano, avec leur signature conjointe, le pouvoir d'ouvrir et gérer des comptes bancaires auprès de toutes banques et en particulier auprès de la MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) et de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG (Luxembourg) au nom et pour le compte du conseil d'administration de la Société.

- le conseil a en outre décidé de révoquer le pouvoir de M. Michael Collins d'ouvrir et de gérer des comptes bancaires auprès de toutes banques et en particulier auprès de la MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) au nom et pour le compte du conseil d'administration de la Société.

- le conseil a en outre décidé que M. John Cormier et M. Manuel Tarano sont autorisés à sous-déléguer les pouvoirs prénommés à toute personne qu'ils jugent appropriée et sans limitation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour XERIUM 3 S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2002, vol. 576, fol. 85, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(84945/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

DEALINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 80.312.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 25 octobre 2002, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, 14, rue Aldringen, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Elisa Amedeo, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 25 octobre 2002.

Pour DEALINVEST HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84959/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

CAVO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 28.634.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(84971/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

**BAYA BLUE S.A., Société Anonyme,
(anc. SCRIGNO S.A.).**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 84.315.

A la suite du Conseil d'Administration tenu en date du 4 novembre 2002, le siège social de la société est transféré au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Pour BAYA BLUE S.A. (anc. SCRIGNO S.A.)

M. Dargaa

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84960/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

XERIUM 2 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 72.085.

Delegation of powers - Délégation de pouvoirs

It results from resolutions of the board of directors of the Company taken on November 11, 2002, that:

- the board has resolved to delegate to Mr. John Cormier and Mr. Manuel Tarano, with their joint signature, the authority to open and operate bank accounts with all banks and in particular with MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) and the BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG (Luxembourg) in the name and on behalf of the board of directors of the Company.

- the board has further resolved to revoke the authority of Mr. Michael Collins to open and operate bank accounts with all banks and in particular with MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) in the name and on behalf of the board of directors of the Company.

- the board has further resolved that Mr. John Cormier and Mr. Manuel Tarano are authorised to sub-delegate the above powers to any person they deem appropriate and without limitation.

Il résulte des résolutions du conseil d'administration de la Société prises le 11 novembre 2002 que:

- le conseil a décidé de déléguer à M. John Cormier et M. Manuel Tarano, avec leur signature conjointe, le pouvoir d'ouvrir et gérer des comptes bancaires auprès de toutes banques et en particulier auprès de la MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) et de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG (Luxembourg) au nom et pour le compte du conseil d'administration de la Société.

- le conseil a en outre décidé de révoquer le pouvoir de M. Michael Collins d'ouvrir et de gérer des comptes bancaires auprès de toutes banques et en particulier auprès de la MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) au nom et pour le compte du conseil d'administration de la Société.

- le conseil a en outre décidé que M. John Cormier et M. Manuel Tarano sont autorisés à sous-déléguer les pouvoirs prénommés à toute personne qu'ils jugent appropriée et sans limitation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour XERIUM 2 S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2002, vol. 576, fol. 85, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84946/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

ABO INTERNATIONAL TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 309, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 52.269.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(84973/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

XERIUM S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 68.095.

Delegation of powers - Délégation de pouvoirs

It results from resolutions of the board of directors of the Company taken on November 11, 2002, that:

- the board has resolved to delegate to Mr. John Cormier and Mr. Manuel Tarano, with their joint signature, the authority to open and operate bank accounts with all banks and in particular with MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) and the BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG (Luxembourg) in the name and on behalf of the board of directors of the Company.
- the board has further resolved to revoke the authority of Mr. Michael Collins to open and operate bank accounts with all banks and in particular with MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) in the name and on behalf of the board of directors of the Company.
- the board has further resolved that Mr. John Cormier and Mr. Manuel Tarano are authorised to sub-delegate the above powers to any person they deem appropriate and without limitation.

Il résulte des résolutions du conseil d'administration de la Société prises le 11 novembre 2002 que:

- le conseil a décidé de déléguer à M. John Cormier et M. Manuel Tarano, avec leur signature conjointe, le pouvoir d'ouvrir et gérer des comptes bancaires auprès de toutes banques et en particulier auprès de la MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) et de la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG (Luxembourg) au nom et pour le compte du conseil d'administration de la Société.
- le conseil a en outre décidé de révoquer le pouvoir de M. Michael Collins d'ouvrir et de gérer des comptes bancaires auprès de toutes banques et en particulier auprès de la MELLON GLOBAL CASH MANAGEMENT SERVICES (London Branch) au nom et pour le compte du conseil d'administration de la Société.
- le conseil a en outre décidé que M. John Cormier et M. Manuel Tarano sont autorisés à sous-déléguer les pouvoirs prénommés à toute personne qu'ils jugent appropriée et sans limitation.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour XERIUM S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2002, vol. 576, fol. 85, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84947/250/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 novembre 2002.

PALAMON HOTELS HOLDCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 85.919.

Au 13 septembre 2002, le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

Monsieur Koen Van Baren, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur Paul Found, 56 Conduit Street, W1S 2BG London

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 11 novembre 2002.

Pour PALAMON HOTELS HOLDCO, S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signature

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84965/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

CEDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.558.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(84974/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

TRICOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R. C. Luxembourg B 34.101.

—
BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., R.C. Luxembourg B 5.524, 27, avenue Monterey, L-2951 Luxembourg

démissionne de son mandat de commissaire aux comptes de TRICOLUX HOLDING S.A. avec effet au 8 novembre 2002.

M. Hans de Graaf, résidant à Mamer, 20, rue J.P. Wilhelm,

Mme Juliette Lorang résidant à Neihaischen, 19, Kiischtewee

démissionnent de leurs mandats d'administrateurs de TRICOLUX HOLDING S.A. avec effet au 8 novembre 2002.

M. George van Bers a été révoqué de ses fonctions d'administrateur de TRICOLUX HOLDING S.A. avec effet au 8 novembre 2002.

Luxembourg, le 11 novembre 2002.

BGL MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

J. Lorang / K. van Baren

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84962/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

TRICOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 34.101.

—
Dénonciation d'une convention de domiciliation

Dénonciation de la convention de domiciliation et de gestion conclue entre les sociétés dénommées ci-après est faite, avec effet au 8 novembre 2002:

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., R.C. Luxembourg B 5.524, 27, avenue Monterey, L-2951 Luxembourg

et

TRICOLUX HOLDING S.A., R.C. Luxembourg B 34.101, 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 novembre 2002.

BGL MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

J. Lorang / K. van Baren

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84963/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

EPHREM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 64.932.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(85091/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

EPHREM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 64.932.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(85093/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

MILLA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 78.013.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 25 octobre 2002, Madame Sabine Plattner, licenciée en économie bancaire, Luxembourg, 59, boulevard Royal, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Elisa Amedeo, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 25 octobre 2002.

Pour MILLA HOLDING S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84966/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

LAGAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 78.268.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 25 octobre 2002, Madame Sabine Plattner, licenciée en économie bancaire, Luxembourg, 59, boulevard Royal, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Elisa Amedeo, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 25 octobre 2002.

Pour LAGAR S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84967/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

AVACO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 27.235.

—
The balance sheet and profit and loss account as at June 30, 2000 recorded in Luxembourg, on 18 November 2002, vol. 576, fol. 80, case 8, have been deposited at the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 22 November 2002.

For the purpose of publication in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, on 21 November 2002.

For AVACO HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

H. de Graaf

Director

(84975/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

L.I.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 13.000,00 EUR.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 12-16, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 76.262.

—
Sur décision de l'Associé Unique en date du 1^{er} novembre 2002, UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommé gérant pour une durée indéterminée en remplacement de BGL-MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 6 novembre 2002.

Pour L.I.P., S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85003/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

AKRYL-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 30, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 40.786.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(84976/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

ACTIV BY BAMBERG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4761 Pétange, 15A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 19.387.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(84978/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

RUCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.622.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mai 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Pour RUCO S.A.

Société Anonyme Holding

G. Fasbender

Administrateur

(84979/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

RUCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.622.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mai 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Pour RUCO S.A.

Société Anonyme Holding

G. Fasbender

Administrateur

(84981/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

RUCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.622.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 14 octobre 2002 a ratifié la décision du Conseil d'administration du 28 octobre 1999 de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Jacques Claeys en remplacement de Monsieur Benoît Duviousart.

Cette même Assemblée a ratifié ensuite la décision du Conseil d'administration du 13 mai 2002 de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Francine Herkes.

A la suite, les mandats des administrateurs

Monsieur Guy Fasbender, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
 Monsieur Jacques Claeys, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
 MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,
 ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur
 l'exercice se terminant au 31 mai 2002.

Le mandat du Commissaire aux comptes

COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,
 a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur
 l'exercice se terminant au 31 mai 2002.

Luxembourg, le 14 octobre 2002.

Pour RUCO S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84983/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

LUXCONCERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 31.266.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé
 au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(84980/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

KITTY BELL'S, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4601 Differdange, 5, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.914.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 novembre 2002, vol. 325, fol. 72, case 3, a été dé-
 posé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 12 novembre 2002.

Signature.

(85009/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

FINANCIERE DE L'ALZETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.285.

L'an deux mille deux, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANCIERE DE L'ALZETTE S.A.,
 ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro
 B 54.285 constituée suivant acte notarié en date du 29 février 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Asso-
 ciations, numéro 290 du 14 juin 1996. Les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date 6 octobre 2000, publié
 au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 242 du 3 avril 2001.

L'Assemblée est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Madame Isabelle Bastin, employée privée, 10, bou-
 levard Royal, Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Danièle Maton, employée privée, 10, boulevard Royal, Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Sprimont, employé privé, 10, boulevard Royal.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Augmentation du capital de la société pour le porter de son montant de EUR 750.000,- (sept cent cinquante mille
 euros) à EUR 1.000.000,- (un million d'euros) par la création et l'émission de 250 (deux cent cinquante) actions nouvelles
 sans désignation de valeur nominale jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

- Renonciation de l'actionnaire minoritaire à son droit préférentiel de souscription et admission à la souscription des 250 actions nouvelles libérées par versement en numéraire de la société MATIVAL S.A., domiciliée à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

- Modification de l'article 3 des statuts en vue de l'adapter aux décisions prises.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent cinquante mille euros (250.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de sept cent cinquante mille euros (750.000,- EUR) à un million d'euros (1.000.000,- EUR) par la création et l'émission de deux cent cinquante (250) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

L'Assemblée admet la société MATIVAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve à la souscription des deux cent cinquante (250) actions nouvelles, l'autre actionnaire renonçant à son droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les deux cent cinquante (250) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par la société MATIVAL S.A., prénommée, ici représentée par Monsieur Pierre Sprimont, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 25 octobre 2002.

Les deux cent cinquante (250) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de deux cent cinquante mille euros (250.000,- EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, à la somme de 4.000,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: I. Bastin, D. Maton, P. Sprimont et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2002, vol. 15CS, fol. 8, case 5. – Reçu 2.500 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

F. Baden.

(85030/200/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

FINANCIERE DE L'ALZETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 54.285.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2002.

F. Baden.

(85031/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

RTV DACIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 63.719.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(84982/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

RTV DACIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 63.719.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(84984/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

RTV DACIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 63.719.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(84987/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

RTV DACIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 63.719.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(84989/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

GARAGE PURAYE & POMMERELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Howald, 118, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 17.391.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(84996/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

BRIDGEPOINT CORPORATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 15.187.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2002.
Pour BRIDGEPOINT CORPORATION
Société Anonyme Holding
J. Claeys
Administrateur

(84990/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

BRIDGEPOINT CORPORATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 15.187.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2002.
Pour BRIDGEPOINT CORPORATION
Société Anonyme Holding
J. Claeys
Administrateur

(84992/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

BRIDGEPOINT CORPORATION, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 15.187.

—
L'Assemblée Générale Ordinaire du 17 octobre 2002 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Jacques Claeys en remplacement de Monsieur Benoît Duvieusart. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 17 octobre 2002.
Pour BRIDGEPOINT CORPORATION
J. Claeys
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84994/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

RAFICO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.136.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 14 novembre 2002 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 novembre 2002.
Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85012/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

SYLINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 25.959.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Pour SYLINVEST S.A.

Société Anonyme Holding

D. Van Reeth

Administrateur

(84995/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

SYLINVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 25.959.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 23 octobre 2002 a ratifié la décision du Conseil d'Administration du 13 mai 2002 de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Elisa Amedeo en remplacement de Madame Francine Herkes et la décision du Conseil d'administration du 13 août 2002 de nommer aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A. en remplacement de Madame Virginia Matagne. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire de 2004.

Luxembourg, le 25 octobre 2002.

Pour SYLINVEST S.A.

D. van Reeth

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(84997/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

INTERNATIONAL GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2326 Luxembourg, 8, rue Nicolas Petit.
R. C. Luxembourg B 33.787.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2002, vol. 576, fol. 58, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, Luxembourg

Signature

(84998/502/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

INTERNATIONAL RADIO NETWORKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 75.960.

In the year two thousand two, on the fifth of November.

Before Us, Maître Henri Beck, notary, residing in Echternach.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the corporation INTERNATIONAL RADIO NETWORKS HOLDING S.A., having its registered office in L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, R.C. Luxembourg B number 75.960,

incorporated by deed of the undersigned notary on May 30, 2000, published in the Mémorial C, number 680 of September 21, 2000.

The meeting is opened by Mr Thierry Becker, attorney-at-law, residing in Luxembourg, being in the chair, who appoints as secretary of the meeting Mrs Chantal Keereman, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Candice Wisser, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the undersigned notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

1. Increase of the subscribed capital by an amount of three hundred ten thousand Euro (310,000.- EUR) so as to raise it from its present amount of four hundred forty thousand Euro (440,000.- EUR), to seven hundred fifty thousand Euro

(750,000.- EUR) by the issue of thirty-one thousand (31,000) additional shares having a par value of ten Euro (10.- EUR) each.

2. Subscription by ATTICA PUBLICATIONS S.A., with registered office in Athens, 40 Kifissias avenue, Maroussi (Greece), of thirty-one thousand (31,000) shares having a par value of ten Euro (10.- EUR) each by contribution in cash of the amount of three hundred ten thousand Euro (310,000.- EUR).

3. Waiver by INTERFIDES S.A., with registered office in Panama, Republic of Panama, of its preferential right to subscribe to the new shares.

4. Amendment of article 5 paragraph 1 of the articles of association so as to reflect the proposed capital increase.

II.- There has been established an attendance list, showing the shareholders present and represented and the number of their shares, which, after being signed by the shareholders or their proxies and by the Bureau of the meeting, will be registered with this deed.

The proxies given by the represented shareholders after having been initialled *ne varietur* by the members of the Bureau of the meeting and the undersigned notary shall stay affixed in the same manner to these minutes.

III. - It appears from the attendance list, that all the shares are present or represented at the meeting. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate on the agenda, of which the shareholders have been informed before the meeting.

IV.- After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

First resolution

The meeting decides to increase the capital of the company by an amount of three hundred ten thousand Euro (310,000.- EUR) so as to raise it from its present amount of four hundred forty thousand Euro (440,000.- EUR), to seven hundred fifty thousand Euro (750,000.- EUR) by the issue of thirty-one thousand (31,000) shares having a par value of ten Euro (10.- EUR) each.

Subscription and payment

INTERFIDES S.A., with registered office in Panama, Republic of Panama represented by Mrs Chantal Keereman, pre-named, by virtue of a proxy given on September 27, 2002 having waived its preferential subscription right in reference to the aforementioned increase of the subscribed capital, the thirty-one thousand (31,000) new shares have been subscribed by ATTICA PUBLICATIONS S.A., having its registered office in Athens, 40 Kifissias avenue, Maroussi (Greece), here represented by Mrs Chantal Keereman, pre-named, by virtue of a proxy given on September 17, 2002, and payment in cash of an amount of three hundred ten thousand Euro (310,000.- EUR).

Evidence of the aforementioned payment has been given to the undersigned notary, who acknowledges this expressly.

Second resolution

So as to reflect the above resolution, the meeting decides to amend Article 5 paragraph 1 of the articles of incorporation as follows:

Art. 5. Paragraph 1. The corporate capital is set at seven hundred fifty thousand Euro (750,000.- EUR) divided in seventy-five thousand (75,000) shares having a par value of ten Euro (10.- EUR) each.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated approximately at 4,500.- Euro.

There being no further items on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Done in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le cinq novembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société INTERNATIONAL RADIO NETWORKS HOLDING S.A., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, R.C. Luxembourg B numéro 75.960,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 mai 2000, publié au Mémorial C, numéro 680 du 21 septembre 2000.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry Becker, avocat, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Madame Chantal Keereman, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Candice Wisser, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le président a requis le notaire soussigné d'acter que:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital souscrit à concurrence de trois cent dix mille Euros (310.000.- EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre cent quarante mille Euros (440.000.- EUR) à sept cent cinquante mille Euros (750.000.- EUR) par la création de trente et un mille (31.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (10.- EUR) chacune.

2. Souscription par ATTICA PUBLICATIONS S.A., avec siège social à Athènes, 40 avenue Kifissias, Maroussi (Grèce), de trente et un mille (31.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune, par un apport en espèces d'un montant de trois cent dix mille Euros (310.000,- EUR).

3. Renonciation par INTERFIDES S.A., avec siège social à Panama, République de Panama, à son droit préférentiel de souscription des actions nouvelles.

4. Modification de l'alinéa 1^{er} de l'article 5 des statuts de la société pour refléter ladite augmentation de capital.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été paraphées ne varietur par les membres du Bureau et le notaire instrumentaire.

III.- Il résulte de la liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV.- Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital de la société à concurrence d'un montant de trois cent dix mille Euros (310.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre cent quarante mille Euros (440.000,- EUR) à sept cent cinquante mille Euros (750.000,- EUR) par la création de trente et un mille (31.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune.

Souscription et libération

INTERFIDES S.A., avec siège social à Panama, République de Panama, représentée par Madame Chantal Keereman, prénommée, en vertu d'une procuration donnée le 27 septembre 2002, ayant renoncé à son droit préférentiel de souscription dans le cadre de l'augmentation de capital ci-dessus mentionnée, les trente et un mille (31.000) actions nouvelles ont été souscrites par ATTICA PUBLICATIONS S.A., ayant son siège social à Athènes, 40 Kifissias avenue, Maroussi (Grèce), ici représentée par Madame Chantal Keereman, prénommée, en vertu d'une procuration donnée le 17 septembre 2002, et payées en espèces pour un montant de trois cent dix mille Euros (310.000,- EUR).

Deuxième résolution

Pour refléter la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'Article 5 des statuts de la société comme suit:

Art. 5. Alinéa 1^{er}. Le capital social est fixé à sept cent cinquante mille Euros (750.000,- EUR) représenté par soixante-quinze mille (75.000) actions d'une valeur nominale de dix Euros (10,- EUR) chacune.

Coût

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à 4.500,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare par la présente que sur demande des comparants, le présent document a été établi en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont tous connus du notaire instrumentaires par leurs nom, prénom, état et demeure, les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. Becker, C. Keereman, C. Wiser, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 8 novembre 2002, vol. 354, fol. 30, case 10. – Reçu 3.100 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 novembre 2002.

H. Beck.

(85057/201/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

INTERNATIONAL RADIO NETWORKS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 75.960.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 novembre 2002.

H. Beck.

(85058/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

BI.CI.DI. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.711.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2002.
Pour BI.CI.DI. INTERNATIONAL S.A.
Société Anonyme
M. Dargaa
Administrateur

(85000/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

BI.CI.DI. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.711.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 17 octobre 2002 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Sabine Plattner en remplacement de Monsieur Alex Gauthier.

Ensuite l'Assemblée a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Moysse Dargaa en remplacement de Madame Astrid Galassi.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Monsieur Marco Dari, dirigeant d'entreprises, Milan, Monsieur Moysse Dargaa, licencié en sciences commerciales et financières, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Madame Sabine Plattner, licenciée en économie bancaire, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Le mandat du Commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 17 octobre 2002.
Pour BI.CI.DI. INTERNATIONAL S.A.
M. Dargaa
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85002/029/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

FTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 34, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 88.885.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 5 novembre 2002 à Luxembourg

L'assemblée générale décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Paul Kleinbart, administrateur-délégué de la société. L'assemblée générale décide que vis-à-vis des tiers, en toutes circonstances et pour toutes opérations d'un montant supérieur à EUR 1.500,- (mille cinq cents Euro), la société ne sera valablement engagée que moyennant la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social de FTS S.A., conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes.

Pour extrait conforme
FIDUPLAN S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2002, vol. 576, fol. 89, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85092/752/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

ANDEL SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 61.422.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2002.

Pour ANDEL SERVICE S.A.

Société Anonyme

D. van Reeth

Administrateur

(85006/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

ANDEL SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 61.422.

L'Assemblée générale statutaire du 14 novembre 2002 a nommé aux fonctions d'administrateur MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg en remplacement de Madame Marie-José Reyter. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2001.

Lors de cette même assemblée, les mandats des administrateurs:

Monsieur Edward Bruin, maître en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

Monsieur Dirk van Reeth, licencié en droit, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

ont été renouvelés pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2001.

Le mandat du Commissaire aux comptes:

COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, L-2551, 123, avenue du X Septembre,

a été renouvelé pour une période d'un an qui prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice se terminant au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 14 novembre 2002.

Pour ANDEL SERVICE S.A.

D. van Reeth

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85007/029/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

OREA BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 17, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 72.809.

L'an deux mille deux, le 29 octobre à 20.00 heures, les associés de la société à responsabilité limitée OREA, S.à r.l., représenté par Lammar Albert, en qualité de gérant individuel, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège de l'entreprise, 17, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg.

L'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Nomination d'une gérante technique avec droit de cosignature.

En présence de Mademoiselle Bongiorno Caroline, née le 5 août 1981 à Ottignies-Louvain-la-neuve, Belgique, engagée au sein de l'entreprise depuis le 1^{er} août 2002 en sa qualité d'esthéticienne diplômée sera nommée gérante technique avec droit de cosignature.

Mademoiselle Bongiorno étant présente, approuve et accepte la décision prise par l'assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée extraordinaire est close à 20.30 heures.

Fait à Luxembourg, le 29 octobre 2002.

A. Lammar

Associé

Acceptation de cogérance

C. Bongiorno

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2002, vol. 576, fol. 89, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(85095/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

ALDA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 38.172.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	- 2.747,29 USD
- Résultats reportés	1.364.479,20 USD
- Report à nouveau	1.361.731,91 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Signature.

(85008/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

ALDA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 38.172.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 21 octobre 2002 que:

- L'adresse du siège social est transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85011/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

euscope S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6131 Junglinster, 18, rue Hiehl.
R. C. Luxembourg B 80.585.

Extrait des décisions du Conseil d'Administration

En date du 5 novembre 2002, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société vers L-Junglinster, 18, rue Hiehl.

Junglinster, le 14 novembre 2002.

Pour extrait conforme

P. Laplume

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 78, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85010/802/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

TENCIRCLES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 75.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 20 novembre 2002, vol. 576, fol. 87, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 11.321,68 EUR
- Perte de l'exercice	- 19.003,80 EUR
- Report à nouveau	- 30.325,48 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(85013/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

AEGIS INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 72.413.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 20 novembre 2002, vol. 576, fol. 87, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	- 2.038,21 EUR
- Perte de l'exercice	- 12.902,51 EUR
- Report à nouveau	- 14.940,72 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(85015/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

AEGIS INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 72.413.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 18 novembre 2002 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, 1728 Luxembourg a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice de l'an 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2002, vol. 576, fol. 87, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85017/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

SOCIETE DE COMMERCE D'EMBALLAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 30.900.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2002, vol. 15CS, fol. 11, case 1, que la société anonyme SOCIETE DE COMMERCE D'EMBALLAGE S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à Luxembourg, à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2002.

E. Schlessler.

(85068/227/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

ORBILUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5610 Bad-Mondorf, 21-23, avenue des Bains.

H. R. Luxemburg B 81.875.

Im Jahre zweitausendzwei, am neunundzwanzigsten Oktober.

Vor dem unterzeichneten Notar Roger Arrensdorff, im Amtssitz zu Bad-Mondorf.

Sind erschienen:

1. Spyros Paparounis, Spediteur, wohnhaft zu Athen (Griechenland) 1465 Ekali, Alkeou Strasse 4, hier vertreten durch Sandor Nagy, Manager, wohnhaft zu L-5610 Bad-Mondorf, 23, avenue des Bains, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 22. September 2002,

welche Vollmacht, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Komparenten und den amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

2. Odisseas Karampagias, technischer Assistent, wohnhaft zu Athen (Griechenland), 15123 Psychico, Nikis Strasse 14, hier vertreten durch vorgenannten Sandor Nagy,

auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 22. September 2002, welche Vollmacht, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Komparenten und den amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

3. Sandor Nagy, Manager, wohnhaft zu L-5610 Bad-Mondorf, 23, avenue des Bains, alleinige Gesellschafter der Gesellschaft ORBILUX, S.à r.l., mit Sitz zu L-5610 Bad-Mondorf, 21-23, avenue des Bains, Résidence Les Thermes, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen vor Notar Roger Arrensdorff aus Bad-Mondorf am 30. April 2001, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 1044 vom 21. November 2001, welche Statuten abgeändert wurden gemäss Urkunde aufgenommen vor Notar Roger Arrensdorff aus Bad-Mondorf am 30. August 2001, veröffentlicht im genannten Mémorial C, Nummer 192 vom 4. Februar 2002 und gemäss Generalversammlungsprotokoll unter Privatschrift vom 31. Dezember 2001, veröffentlicht im genannten Mémorial C, Nummer 1258 vom 29. August 2002.

Sind zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten und haben folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Sie beschliessen das Gesellschaftskapital um fünfundvierzigtausend Euro (45.000,- EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- EUR) auf siebenundfünfzigtausendfünfhundert Euro (57.500,- EUR) zu bringen durch die Ausgabe, die Schaffung und die Zeichnung von achtzehnhundert (1.800) neuen Anteilen mit einem Nominalwert von fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) welche die gleichen Rechte und Pflichten haben wie die bestehenden Anteile, vollständig in bar eingezahlt, wie dies dem amtierenden Notar an Hand einer Bankbescheinigung nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt.

Sodann sind gegenwärtige Urkunde beigetreten:

Spyros Paparounis, vorgenannt, vertreten wie hiervoor erwähnt;

Odisseas Karampagias, vorgenannt, vertreten wie hiervoor erwähnt, und

Sandor Nagy, vorgenannt.

Welche Intervenenten und Komparenten, vertreten wie hiervoor erwähnt, erklären jeder sechshundert (600) neue Anteile zu fünfundzwanzig Euro (25,- EUR) zu zeichnen. Alle diese Anteile wurden vollständig und in bar eingezahlt, wie dies dem Notar bescheinigt wurde.

Die Generalversammlung erklärt die vollständige Einzahlung der Anteilezeichnungen anzunehmen.

Zweiter Beschluss

Zufolge des ersten Beschlusses wird Artikel 5 der Statuten abgeändert und hat fortan folgenden Wortlaut:

Art. 5. Das Gesellschaftskapital beträgt siebenundfünfzigtausendfünfhundert Euro (57.500,- EUR) und ist eingeteilt in zweitausenddreihundert (2.300) Anteile von je fünfundzwanzig Euro (25,- EUR).

Das Gesellschaftskapital wurde wie folgt gezeichnet und zugeteilt:

1) Sandor Nagy, vorbenannt, siebenhundertsiebzig Anteile	770
2) Spyros Paparounis, vorbenannt, siebenhundertfünfundsechzig Anteile	765
3) Odisseas Karampagias, vorbenannt, siebenhundert fünfundsechzig Anteile	765
Total: zweitausend dreihundert Anteile	2.300»

Kosten

Die Komparenten schätzen die Kosten, Gebühren und sonstigen Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlaß gegenwärtiger Kapitalerhöhung erwachsen, auf ungefähr eintausendfünfundzwanzig Euro (1.025,- EUR).

Worüber Urkunde, aufgenommen in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung hat der vorgenannte Komparent zusammen mit dem Notar gegenwärtiges Protokoll unterschrieben.

Gezeichnet: S. Nagy, R. Arrensdorff.

Enregistré à Remich, le 13 novembre 2002, vol. 466, fol. 22, case 12. – Reçu 450 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Gleichlautende Ausfertigung ausgestellt zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bad-Mondorf, am 21. November 2002.

R. Arrensdorff.

(85081/218/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

ORBILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5610 Mondorf-les-Bains, 21-23, avenue des Bains.

R. C. Luxembourg B 81.875.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2002.

(85083/218/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

OPHELIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.882.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 76, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Signatures

(85082/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

OPHELIUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.882.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 octobre 2002

- Les rapport du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, et de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 31 octobre 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2002, vol. 576, fol. 76, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85085/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

VKV HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 55.028.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 novembre 2002

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG, ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

- Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'Assemblée statue sur la question de la dissolution éventuelle de la société et décide de poursuivre les activités de celle-ci.

Luxembourg, le 20 novembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2002, vol. 576, fol. 92, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85088/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

**UTI group. LUXEMBOURG, S.à r.l., UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP.
LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
(anc. UNION TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l.)**

Siège social: L-8008 Strassen, 140, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.635.

L'an deux mille deux, le huit novembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. La société anonyme UNION TECHNOLOGIES EST S.A., avec siège social à F-57685 Augny, Z.A.C. d'Augny, représentée par son gérant unique, Monsieur Christian Aumard, gérant de sociétés, demeurant à F-75116 Paris, 1, avenue du Maréchal Maunoury, ici représenté par Maître Tom Felgen, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Levallois le 25 octobre 2002.

2. Monsieur Christian Aumard, gérant de sociétés, demeurant à F-75116 Paris, 1, avenue du Maréchal Maunoury, ici représenté par Maître Tom Felgen, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Levallois le 25 octobre 2002.

3. Monsieur Jean-Claude Camus, président directeur général, demeurant à F-54460 Liverdun, 8, rue de l'Hôpital.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter leurs déclarations comme suit:

Que la société à responsabilité limitée UNION TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l., avec siège social à L-8008 Strassen, 140, route d'Arlon, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 23 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 747 du 16 octobre 1998 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 6 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 497 du 3 juillet 2001. La société a un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, entièrement libérées et souscrites comme suit:

1) UNION TECHNOLOGIES EST S.A., prénommée	98
2) Monsieur Christian Aumard, prénommé	1
3) Monsieur Jean-Claude Camus, prénommé	1

Total: cent parts 100

Les comparants déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire et prendre la résolution suivante, en l'absence de l'associé Jean-Claude Camus dûment convoqué par lettre recommandée en date du 23 octobre 2002.

Résolution unique

Les associés décident de modifier la dénomination sociale de la société de UNION TECHNOLOGIES LUXEMBOURG, S.à r.l. en UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. LUXEMBOURG, S.à r.l., en abrégé: UTI group. LUXEMBOURG, S.à r.l. et de modifier l'article 1 des statuts pour lui conférer la teneur suivante:

«**Art. 1.** La société prend la dénomination de UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP. LUXEMBOURG, S.à r.l., en abrégé: UTI group. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation en langue du pays aux comparants, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: T. Felgen et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 13 novembre 2002, vol. 466, fol. 23, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 novembre 2002.

A. Lentz.

(85071/221/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

**UTI group. LUXEMBOURG, S.à r.l., UNION TECHNOLOGIES INFORMATIQUE GROUP.
LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8008 Strassen, 140, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.635.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 novembre 2002.

A. Lentz.

(85072/221/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

G.S.N. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.947.

L'an deux mille deux, le onze novembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Michiel Hehenkamp, demeurant à B-2440 Geel, Retieseweg 114, ici représenté par Monsieur Kris Goorts, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg, le 26 juillet 2002.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme G.S.N. INTERNATIONAL S.A., ayant son social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 15 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 406 du 22 août 1996 et est inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 54.947.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF) représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

Que Monsieur Michiel Hehenkamp est devenu successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'il déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'il entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'il a été procédé à l'annulation des titres représentatifs au porteur, le tout en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

signé: K. Goorts et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 13 novembre 2002, vol. 466, fol. 23, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 20 novembre 2002.

A. Lentz.

(85073/221/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

HOLDING D'INVESTISSEMENT INTERNATIONAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.454.

Il résulte d'une décision prise par l'Assemblée Générale Ordinaire que le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Robert Becker, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Claude Cahen, demeurant à Luxembourg.
- Madame Myriam Useldinger, demeurant à Schoenfels.

Est nommé comme commissaire aux comptes:

- Monsieur Thierry Hellers, demeurant à Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale de l'an 2006.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2002.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2002, vol. 576, fol. 63, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(85151/502/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

MACCOUNT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1126 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 77.778.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 novembre 2002.

(85078/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

PASTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 64.815.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(85084/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

PASTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 64.815.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 6 novembre 2002 que KPMG Société Civile, avec siège social au 31, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, a été nommé au poste de commissaire aux comptes, en remplacement de KPMG KLYNVELD PEAT MARWICK GOERDELER S.A. ZURICH, démissionnaire, avec effet à partir des comptes au 31 décembre 2001.

Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2003.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 81, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85096/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

**ALL.EX S.A., Société Anonyme,
(anc. TEX.AN S.A.).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 85.960.

Les actionnaires de ALL.EX S.A., (anc. TEX.AN S.A.), qui se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 15 octobre 2002 à laquelle ils reconnaissent avoir pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Est acceptée avec effet immédiat la démission de l'Administrateur-Délégué, M. Madjid Ait-Oufellah. Décharge lui est accordée.

Deuxième résolution

Est nommée en tant qu'administrateur avec effet immédiat Mademoiselle Kathy Geimer, Esthéticienne, demeurant 50, rue de Diekirch, B-6700 Arlon, en remplacement de l'administrateur-délégué démissionnaire. Est nommé en tant qu'administrateur ayant pleins pouvoirs de signature pour engager la société, Monsieur Madjid Ait-Oufellah demeurant 50, rue de Diekirch, B-6700 Arlon.

Les mandats des administrateurs nommés en remplacement expireront dès lors de plein droit en 2008.

Pour ALL.EX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2002, vol. 576, fol. 89, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85097/760/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

MAINCAP REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 67.496.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 novembre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(85086/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

LATINAMERICA SPORTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 64.959.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 81, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 novembre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signatures

(85087/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

LATINAMERICA SPORTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 64.959.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 13 novembre 2002 que la cooptation de Mme Françoise Guinard au poste d'administrateur en date du 19 février 2001, en remplacement de Mme Melinda Pollet-Villard, démissionnaire, a été ratifiée.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 81, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85098/521/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

ARCELOR INSURANCE CONSULTANTS, Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 20.333.

Extrait de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 2002

ad1) L'Assemblée générale prend acte de la démission de Messieurs Pierre Bouckaert, Paul Belche, Paul Matthys, Romain Henrion, Alphonse Kugeler et Jozef Roos. Après avoir remercié Messieurs les administrateurs démissionnaires pour les éminents services rendus à la société, l'Assemblée générale nomme comme nouvel administrateur Monsieur Jacques Ruppert, responsable risk management d'ARCELOR S.A., demeurant à L-4995 Schouweiler.

Monsieur Jacques Ruppert est nommé pour un terme de six ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2008 statuant sur l'exercice 2007.

Il est rappelé qu'après ces changements, le nombre des administrateurs est fixé à trois et le Conseil d'administration de la société se présente comme suit:

Messieurs	Frederik Van Bladel	Président
	Michel Wurth	administrateur
	Jacques Ruppert	administrateur

Pour extrait conforme

F. Van Bladel

Président

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2002, vol. 576, fol. 92, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85099/571/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

DAMAJA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 75.404.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 2 octobre 2002.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(85094/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

DAMAJA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 75.404.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 2 octobre 2002 que M. Dario Colombo, expert-comptable, demeurant à Agra (Suisse) a été nommé au poste d'administrateur en remplacement de M. Claudio Maimone, démissionnaire, avec effet à partir du 10 décembre 2001.

Il résulte d'autre part du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 3 octobre 2002 que Monsieur Dario Colombo a été nommé administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2002, vol. 576, fol. 80, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(85100/521/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

RETAXA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1811 Luxembourg, 3, rue de l'Industrie.

L'an deux mille deux, le vingt-cinq octobre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RETAXA S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Cravatte, de résidence à Ettelbrück, en date du 8 janvier 1981, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 39 du 26 février 1981, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 30 mai 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 1291 du 6 septembre 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yves Wallers, Expert-comptable et Réviseur d'entreprises, demeurant à Burden.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Christine Ney, employée privée, demeurant à F-Haucourt.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Guy Esch, employé privé, demeurant à Noertrange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Réduction de capital d'un montant de trois cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-sept Euro et vingt cents (€ 367.387,20) par annulation des actions propres de la société.

2.- Modification subséquente de l'article 3 alinéa 1 des statuts.

3.- Divers

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de trois cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-sept euro et vingt cents (€ 367.387,20) par annulation des quatorze mille huit cent quatorze (14.814) actions d'une valeur nominale de EUR 24,80 chacune détenues par la société RETAXA S.A.

Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'assemblée décide de modifier l'article 3 (alinéa 1) des statuts comme suit:

«**Art. 3. Alinéa 1.** Le capital social est fixé à trois millions huit cent soixante-quatorze mille cinq cent cinquante-trois Euro et soixante cents (€ 3.874.553,60) divisé en cent cinquante-six mille deux cent trente-deux (156.232) actions d'une valeur de vingt-quatre virgule quatre-vingt Euro (EUR 24,80) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille Euro (EUR 1.000,-)

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Y. Wallers, C. Ney, G. Esch, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 15CS, fol. 5, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Senningerberg, le 11 novembre 2002.

P. Bettingen.

(85077/202/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

**SIBELPAR S.A., Société Anonyme,
(anc. SIBELPAR HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 52.630.

L'an deux mille deux, le vingt-cinq octobre

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SIBELPAR HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 24, rue des Genêts, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous la section B et le numéro 52.630, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 16 octobre 1995, publié au Mémorial C numéro 655 du 23 décembre 1995.

Les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Hesperange, en date du 29 mars 2001 publié au Mémorial C numéro 1098 du 3 décembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Angelo Zito, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, clerc de notaire, demeurant à Grevenmacher.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Paolo Bartolucci, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Changement forme de la société de société holding en société de participations financières.
- 2.- Modification subséquente des articles 1 et 2 des statuts.
- 3.- Renouvellement des membres du Conseil d'administration.
- 4.- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la forme et l'objet de la société. La société originellement constituée sous forme de société anonyme holding est transformée en société de participations financières.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède les articles 1 et 2 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**I- Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de SIBELPAR S.A.

Cette société aura son siège à Luxembourg. Sa durée est illimitée.»

«**II- Art. 2.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société pourra également procéder à la réalisation de toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou industrielles, commerciales ou civiles, liées directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet ou de son but.

La société est assujettie à l'imposition de droit commun et n'entre donc pas dans la sphère de la loi sur les sociétés holding du 3 juillet 1929.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs actuels, pour une durée de six ans, à savoir:

- Monsieur Giovanni Braglia, employé privé, demeurant à Castellarano (Reggio Emilia) Italie,
- Madame Christine Vouillemin, sans état particulier, demeurant à Castellarano (Reggio Emilia) Italie
- Monsieur Roland Vouillemin, administrateur, demeurant à Renaix.

Quatrième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, en remplacement de Monsieur Angelo Zito, sortant, et ce pour une durée de six ans:

La FIDUCIAIRE BEAUMANOIR S.A., avec siège social à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts,

Les résolutions qui précèdent ont été prises séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président, prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Zito, N. Steuermann, P. Bartolucci, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2002, vol. 15CS, fol. 5, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 novembre 2002.

P. Bettingen.

(85075/202/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

SIBELPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 52.630.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 novembre 2002.

(85076/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

**E.D. DISTRIBUTION S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. ALIJA A.G. EURO-KASACHISCHES HANDELSHAUS).**

Gesellschaftssitz: L-1319 Luxemburg, 147, rue Cents.
H. R. Luxemburg B 50.624.

Im Jahre zwei tausend zwei, am elften November.
Vor Notar Paul Bettingen, mit Amtssitze zu Niederanven.

Traten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der Gesellschaft ALIJA A.G. EURO-KASACHISCHES HANDELSHAUS, Aktiengesellschaft, mit Sitz zu L-1319 Luxemburg, 147, rue Cents, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 14. Juni 1995, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C vom 9. September 1995, Nummer 442.

Den Vorsitz der Versammlung führt Frau Martine Molina, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg,
Zum Schriftführer wird bestimmt Frau Sylvia Hennericy-Nalepa, Privatbeamtin, wohnhaft in Meix-le-Tige.
Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Jeannot Mousel, Privatbeamter, wohnhaft in Belvaux.
Sodann gab der Vorsitzende folgende Erklärung ab:

I.- Aus einer durch die Gesellschafter beziehungsweise deren Bevollmächtigte gezeichneten Anwesenheitsliste ergibt sich die Anwesenheit beziehungsweise Vertretung sämtlicher Aktionäre, so dass von den gesetzlichen vorgesehenen Einberufungsformalitäten abgesehen werden konnte.

II.- Die Versammlung ist demnach ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt worden war.

III.- Diese Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung:

1. Umänderung der Firmenbezeichnung von ALIJA A.G. EURO-KASACHISCHES HANDELSHAUS, Aktiengesellschaft in E.D. DISTRIBUTION S.A. und dementsprechend Abänderung von Artikel 1 der Satzung.
 2. Abänderung des Gesellschaftszweckes und dementsprechende Abänderung von Artikel 4 der Satzung.
 3. Ernennung eines Vorsitzenden des Verwaltungsrates nach Demission und Entlast des vorherigen Vorsitzenden des Verwaltungsrates.
 4. Ernennung eines neuen Verwaltungsrates sowie Demission und Entlast des vorherigen Verwaltungsrates.
 5. Bestätigung des Mandats des Kommissars für weitere sechs Jahre.
- Sodann traf die Versammlung nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Firmenbezeichnung von ALIJA A.G. EURO-KASACHISCHES HANDELSHAUS, Aktiengesellschaft in E.D. DISTRIBUTION S.A. umzuändern und dementsprechend lautet Artikel 1 der Satzung folgendermassen:

«**Art. 1.** Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung E.D. DISTRIBUTION S.A gegründet.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Gesellschaftszweck abzuändern und somit lautet Artikel 4 der Satzung folgendermassen:

«**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist der Im- und Export von Waren jeglicher Art sowie Tätigkeiten im administrativen Bereich, und Dienstleistungen für Drittpersonen. Sie tritt ebenfalls auf als Vermittler, im Verkaufsbereich, als Vertreter, im Marketingbereich für alle mögliche Produkte. Sie ist ebenfalls tätig in den Bereichen An- und Verkauf, Besitz, und Hervorhebung von Immobilien für ihre eigenen Zwecke.

Die Gesellschaft hat zum Zweck jedwelche Beteiligung an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, der Erwerb durch Ankauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie Übertragung durch Verkauf, Wechsel oder auf andere Art von Wertpapieren, Verbindlichkeiten, Schuldforderungen, Scheinen und anderen Werten aller Art, der Besitz, die Verwaltung und Verwertung ihres Wertpapierbestandes.

Die Gesellschaft kann sich an der Gründung und Entwicklung jeder finanziellen, industriellen oder kommerziellen Gesellschaft beteiligen und ihnen alle Mithilfe geben, sei es durch Kredite, Garantien, oder auf andere Art und Weise an verbundene Gesellschaften. Die Gesellschaft kann auf jede Art Darlehen und Unterstützung geben an verbundene Gesellschaften.

Sie kann alle Kontrollen und Aufsichtsmaßnahmen durchführen und jede Art von finanziellen, beweglichen und unbeweglichen, kommerziellen und industriellen Operationen machen, welche sie für nötig hält zur Verwirklichung und Durchführung ihres Zweckes und dies sowohl im Grossherzogtum Luxemburg als auch im Ausland.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt die Demission des gesamten Verwaltungsrates an und erteilt ihm Entlast für die Ausübung seines Mandates.

Die Generalversammlung ernennt folgende Personen zu neuen Verwaltungsratsmitgliedern für eine Dauer von sechs Jahren:

- a) Die Gesellschaft INTERNATIONAL ALLIED SERVICES LIMITED, mit Sitz zu Sea Meadow House, P.O. Box 116, Road Town, Tortola (Virgin Islands),
- b) Die Gesellschaft BRITANICA ASSET MANAGEMENT LIMITED, mit Sitz zu Sea Meadow House, P.O. Box 116, Road Town, Tortola (Virgin Islands),

c) Die Gesellschaft LUXEMBOURG FINANCIAL SERVICES S.A., mit Sitz zu L-1319 Luxemburg, 147, rue Cents.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Ernennung der Gesellschaft INTERNATIONAL ALLIES SERVICES LIMITED, mit Sitz in Sea Meadow House, P.O. Box 116, Road Town, Tortola (Virgin Islands), zum neuen Vorsitzenden des Verwaltungsrates nach Demission und Entlast des Herrn Eugen Warkentin, Geschäftsmann, wohnhaft in D-52538 Selfkant, Lärchenweg 4.

Der neue Vorsitzende des Verwaltungsrates kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig verpflichten und vertreten.

Fünfter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst das Mandat des Kommissars, der Gesellschaft MONTBRUN REVISION, S.à r.l., mit Sitz in L-1724 Luxemburg 11, boulevard du Prince Henri, für eine weitere Zeitspanne von sechs Jahren zu bestätigen.

Alle Beschlüsse wurden einzeln und einstimmig gefasst.

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch die Vorsitzende geschlossen.

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Kapitalerhöhung entstehen, beläuft sich auf ungefähr sechshundert Euro (EUR 600,-)

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Senningerberg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Molina, S. Hennericy-Nalepa, J. Mousel, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2002, vol. 14CS, fol. 100, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Kopie ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Senningerberg, den 18. November 2002.

P. Bettingen.

(85074/202/90) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

PRALAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 54.953.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le onze novembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Michiel Hehenkamp, demeurant à B-2440 Geel, Retieseweg 114, ici représenté par Monsieur Kris Goorts, employé privé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Geel, le 26 juillet 2002.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme PRALAN HOLDING S.A., ayant son social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant le 15 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 405 du 21 août 1996 et est inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous le numéro B 54.953.

Que le capital social de la société s'élève actuellement à quatre cent soixante-quinze mille euros (475.000,- EUR) représenté par dix-neuf mille (19.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Que Monsieur Michiel Hehenkamp est devenu successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, il déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite société, avec effet à ce jour.

Qu'il déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'il entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'il a été procédé à l'annulation des titres représentatifs au porteur, le tout en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: K. Goorts et A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 13 novembre 2002, vol. 466, fol. 23, case 5.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 novembre 2002.

A. Lentz.

(85070/221/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

2 AD LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 2, rue Emile Lavandier.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution, reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2002, vol. 15CS, fol. 13, case 1, que la société anonyme 2 AD LUX S.A., avec siège social à L-1924 Luxembourg, 2, rue Emile Lavandier, a été dissoute, que sa liquidation est close, les livres et documents sociaux étant conservés pendant cinq ans à F-54240 Joeuf, 36, rue Ste Pauline.

Pour extrait conforme délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2002.

E. Schlessler.

(85069/227/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

HOTTINGER INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 24.063.

L'an deux mille deux, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding HOTTINGER INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 24.063, constituée suivant acte notarié en date du 24 mars 1986, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 160 du 18 juin 1986. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 30 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 659 du 14 septembre 2000

L'Assemblée est ouverte à huit heures trente sous la présidence de Madame Nicole Uhl, fondée de pouvoir principal, Luxembourg, 103, Grand-Rue,

qui désigne comme secrétaire Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Augmentation du capital social à concurrence de 600.842,59 EUR (six cent mille huit cent quarante-deux virgule cinquante-neuf euros) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept virgule quarante et un euros (99.157,41 EUR) à sept cent mille euros (700.000,- EUR) par l'émission de deux mille quatre-vingts (2.080) actions nouvelles sans valeur nominale au prix de deux cent quatre-vingt-huit virgule huit mille six cent soixante-six euros (288,8666 EUR) chacune et modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la société.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de six cent mille huit cent quarante-deux virgule cinquante-neuf euros (600.842,59 EUR) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept virgule quarante et un euros (99.157,41 EUR) à sept cent mille euros (700.000,- EUR) par la création et l'émission

de deux mille quatre-vingts (2.080) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Ces actions nouvelles sont émises au prix de deux cent quatre-vingt-huit virgule huit mille six cent soixante-six euros (288,8666 EUR) par action.

L'Assemblée admet les sociétés HOTTINGER FINANZ AG, HOTTINGER BANK & TRUST et HOTTINGER WORLD INVESTMENTS, ci-après qualifiées, à la souscription des deux mille quatre-vingts (2.080) actions nouvelles, les autres actionnaires renonçant à leur droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

De l'accord de tous les actionnaires, les deux mille quatre-vingts (2.080) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par:

1. HOTTINGER FINANZ AG, ayant son siège social à CH-8027 Zurich, Dreikönigstrasse, 55, ici représentée par Madame Nicole Uhl, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Zurich, le 21 octobre 2002, cinq cent vingt actions	520
2. HOTTINGER BANK & TRUST, ayant son siège social à N-3023 Nassau-Bahamas, Lyford Manor, West Bay Street, ici représentée par Madame Nicole Uhl, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Nassau, le 21 octobre 2002, cinq cent vingt actions	520
3. HOTTINGER WORLD INVESTMENTS, ayant son siège social à N-3023 Nassau-Bahamas, Lyford Manor, West Bay Street, ici représentée par Madame Nicole Uhl, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Nassau, le 21 octobre 2002, mille quarante actions.	1.040
Total: deux mille quatre-vingts actions	<u>2.080</u>

Les deux mille quatre-vingts (2.080) actions nouvelles ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèces au prix de deux cent quatre-vingt-huit virgule huit mille six cent soixante-six euros (288,8666 EUR) chacune, de sorte que la somme de six cent mille huit cent quarante-deux virgule cinquante-neuf euros (600.842,59 EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Les procurations sus-mentionnées resteront annexées aux présentes après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à la somme de sept cent mille euros (700.000,- EUR). Il est représenté par six mille quatre-vingts (6.080) actions sans désignation de valeur nominale.»

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, approximativement à la somme de 8.000,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 103, Grand-Rue, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Uhl, N. Weyrich, M. Strauss et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 4 novembre 2002, vol. 14CS, fol. 90, case 3. – Reçu 6.008,43 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2002.

F. Baden.

(85032/200/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

HOTTINGER INTERNATIONAL ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 24.063.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2002.

F. Baden.

(85033/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.

MAESTRO LUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.577.

L'an deux mille deux, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société d'investissement à capital variable MAESTRO LUX, ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 26.577, constituée suivant acte notarié en date du 29 septembre 1987, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 293 du 20 octobre 1987 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 avril 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 428 du 11 juin 2001.

L'Assemblée est ouverte à seize heures trente sous la présidence de Monsieur Didier Lambert, employé, demeurant à B-Vance,

qui désigne comme secrétaire Madame Bianca Van Starckenburg, employée, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Hélène Corbet, employée, demeurant à F-Thionville.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Approbation du projet de fusion/absorption, tel que publié au Mémorial le 26 août 2002 et prenant effet le 4 novembre 2002, de la Société par la sicav FORTIS L FUND.

2) Dissolution de la Société sans liquidation par apport de ses avoirs à FORTIS L FUND prenant effet le 4 novembre 2002.

3) Décharge aux administrateurs jusqu'à la date de la présente Assemblée.

4) Divers.

II.- Le projet de fusion a été établi en vertu d'un acte du notaire soussigné le 16 août 2002, conformément à l'Article 271 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

III.- Le projet de fusion a été publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1246 du 26 août 2002, conformément à l'Article 262 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

IV.- Conformément à l'Article 67-1 (2) de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, les convocations établissant l'ordre du jour de l'Assemblée ont été publiées dans:

1) le Mémorial numéro 1406 du 27 septembre 2002 et numéro 1489 du 15 octobre 2002;

2) le Luxemburger Wort du 27 septembre 2002 et du 15 octobre 2002;

3) le Letzeburger Journal du 27 septembre 2002 et du 15 octobre 2002;

Les éditions justifiant ces publications ont été déposées auprès du bureau de l'Assemblée.

Des lettres ont été adressées à tous les actionnaires nominatifs en date du 15 octobre 2002.

V. Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions détenues par chaque actionnaire sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et par le notaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations précitées, signées ne varietur par tous les membres du bureau et par le notaire, resteront annexées de la même façon au présent acte.

VI. Il appert de ladite liste de présence que 3 (trois) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée.

VII. Le Président informe l'Assemblée qu'une première Assemblée Générale Extraordinaire ayant eu le même ordre du jour a été convoquée pour le 26 septembre 2002 et que les conditions de quorum pour voter les points de l'ordre du jour n'étaient pas remplies.

VIII. La présente Assemblée est, par conséquent, régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

IX. L'Assemblée prend acte du dépôt au siège social de MAESTRO LUX des documents prévus à l'Article 267 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, un mois avant la présente Assemblée.

Une attestation émise par les administrateurs certifiant que les documents prévus par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales ont été déposés au siège social de la Société, restera annexée aux présentes.

L'Assemblée Générale, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée examine le projet de fusion publié dans le Mémorial du 26 août 2002, ainsi que le rapport du Conseil d'Administration y relatif, établi conformément à l'Article 265 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et les rapports du réviseur d'entreprises agréé effectués par FIDUCIAIRE BILLON, Luxembourg, conformément à l'Article 266 de la même loi, un rapport portant sur le contenu du projet de fusion et un rapport portant sur les rapports d'échange. L'Assemblée approuve ensuite la fusion. Le ratio d'échange qui a été déterminé en divisant la valeur nette d'inventaire par action telle que calculée le 30 octobre 2002 dans chaque compartiment MAESTRO LUX-BONDS EURO, MAESTRO LUX-BONDS WORLD, MAESTRO LUX-EQUITY EMERGING ECONOMY par la

valeur nette d'inventaire dans les compartiments respectifs FORTIS L FUND-BOND EURO, FORTIS L FUND-BOND WORLD, FORTIS L FUND-EQUITY WORLD EMERGING est le suivant:

Absorbé	Catégorie d'actions	N° coupon attaché	Rapport d'échange Absorbé/absorbant	Absorbant	Catégorie d'actions
MAESTRO LUX Bonds World	CAP		1 / 1,2875452	FORTIS L FUND Bond World	CAP
MAESTRO LUX Bonds World	DIS	6	1 / 0,5179801	FORTIS L FUND Bond World	DIS PM/RV<1/1/94
MAESTRO LUX Bonds Euro	CAP		1 / 1,1409234	FORTIS L FUND Bond Euro	CAP
MAESTRO LUX Bonds Euro	DIS	5	1 / 0,5817492	FORTIS L FUND Bond Euro	DIS PM/RV<1/1/94
MAESTRO LUX Equity Emerging Economy	CAP		1 / 0,6080577	FORTIS L FUND Equity World Emerging	CAP
MAESTRO LUX Equity Emerging Economy	DIS	2	1 / 0,6490540	FORTIS L FUND Equity World Emerging	DIS

Les rapports du réviseur d'entreprises agréé et une copie du rapport du Conseil d'Administration resteront annexés au présent acte.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide que, par l'apport de tous les actifs et passifs des compartiments MAESTRO LUX-BONDS EURO, MAESTRO LUX-BONDS WORLD, MAESTRO LUX-EQUITY EMERGING ECONOMY aux compartiments FORTIS L FUND-BOND EURO, FORTIS L FUND-BOND WORLD, FORTIS L FUND-EQUITY WORLD EMERGING, avec effet au 4 novembre 2002, MAESTRO LUX cessera d'exister à cette date, étant la date effective de la fusion, conformément à l'Article 274 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

L'approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante, FORTIS L FUND, n'est pas nécessaire dans la mesure où les conditions prévues par l'Article 264 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été remplies; néanmoins, les actionnaires de FORTIS L FUND, représentant au moins cinq pour cent du capital social, peuvent, conformément à l'Article 264 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires afin d'approuver la fusion jusqu'au lendemain de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbée ayant approuvé la fusion.

A la date de la présente Assemblée, il est constaté que les actionnaires n'ont pas fait usage de ce droit.

Troisième résolution

Décharge est donnée par l'Assemblée aux Membres du Conseil d'Administration pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date de la présente Assemblée.

Déclaration

Le notaire soussigné, conformément à l'article 271, alinéa 2 de la loi sur les sociétés commerciales, a vérifié et atteste par les présentes l'existence du projet de fusion et tous les autres actes et exigences formelles imposés à la Société en relation avec la fusion projetée.

Toutes les résolutions ont été prises séparément et par vote unanime.

Aucun point n'étant plus à l'ordre du jour, l'Assemblée est aussitôt close.

Fait et passé à Luxembourg, 16, rue Edward Steichen, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Lambert, B. Van Starckenburg, H. Corbet, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2002, vol. 15CS, fol. 9, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2002.

F. Baden.

(85037/200/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 novembre 2002.